

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREDERICTON

Date : lundi 9 février 2026 à 19 h 30
Lieu : salle du conseil municipal et conférence en ligne

Membres du conseil présents : Kate Rogers, mairesse
Jocelyn Pike, mairesse adjointe
Jason LeJeune, conseiller municipal
Kevin Darrah, conseiller municipal
Margo Sheppard, conseillère municipale
Greg Ericson, conseiller municipal
Ruth Breen, conseillère municipale
Eric Megarity, conseiller municipal
Steven Hicks, conseiller municipal
Mark Peters, conseiller municipal
Bruce Grandy, conseiller municipal

Sont absentes : Cassandra LeBlanc, conseillère municipale

Membres du personnel : Steven Hart, directeur général
Sara Degrace, directrice générale adjointe
Jennifer Lawson, secrétaire municipale/directrice adjointe – Gouvernance et Inclusion
Dylan Gamble, directeur – Ingénierie et Opérations
Ken Forrest, directeur – Planification et Aménagement
Michael Baldwin, directeur – Services généraux
Gary Forward, chef de police
Sean Lee, directeur adjoint – Ingénierie et Opérations
Mike Walker, directeur adjoint – Ingénierie et Opérations
Alicia Keating, dir. adjointe – Services généraux et trésorière municipale
Chantal Gauthier, avocate à l'interne
Deborah Nobes, directrice générale, Communications et participation communautaire
Alexa Donovan, technicienne de séance
Amy Cronkhite – secrétaire de séance/secrétaire municipale adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 9 février 2026

Madame la mairesse, Kate Rogers, ouvre la séance ordinaire à 19 h 32.

MOMENT DE RÉFLEXION

Madame la mairesse profite de ce moment pour donner lecture de la reconnaissance territoriale :

Je reconnais que cette séance du conseil municipal de Fredericton a lieu en territoire traditionnel wolastoqey, lequel est consigné dans les traités de paix et d'amitié visant à établir une relation permanente de paix, d'amitié et de respect mutuel entre des nations égales. Le fleuve qui traverse notre ville est connu sous le nom de Wolastoq, le long duquel vivent les Wolastoqiyik, « peuple de la belle et généreuse rivière ».

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par : Jocelyn Pike, mairesse adjointe

Appuyé par : Kevin Darrah, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton adopte par la présente l'ordre du jour de sa séance ordinaire du 9 février 2026 moyennant l'ajout du point 10.4 dans la section **Rapports de comités : Élimination des armes à feu de type P320 par la Force policière de Fredericton.**

ADOPTÉ

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré par les membres du conseil municipal.

RÉSOLUTIONS EN BLOC

Proposé par : Greg Ericson, conseiller municipal

Appuyé par : Steven Hicks, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton approuve par la présente l'ensemble des recommandations énoncées dans les résolutions en bloc moyennant le retrait du bloc de résolutions du point 5.3, **Projet de nouveau arrêté relatif à la zone de conservation du patrimoine, qui sera examiné séparément.**

26, rue Gilbert – Plan provisoire de lotissement (City of Fredericton)

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton reçoive par la présente le rapport du comité consultatif sur l'urbanisme, daté du 22 janvier 2026, concernant la demande faite par Ryan Seymour, au nom de The City of Fredericton, en vue d'un

plan de lotissement provisoire visant à créer un nouveau lot de Zone multirésidentielle 2 (MR-2) à partir de la propriété située au 26, rue Gilbert et recommandant que l'affectation de terre publique soit prise sous forme d'argent comptant.

Nominations d'agents d'exécution d'arrêtés : Jacob Robert Lowther et Azeem Hassan

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton autorise, nomme et désigne Jacob Robert Lowther et Azeem Hassan, agents d'exécution d'arrêtés (entrée en fonction immédiate) conformément à l'article 72 de la *Loi sur la gouvernance locale* et à l'article 14(3) de la *Loi sur la Police* afin qu'il administre et exécute les arrêtés suivants dans les limites territoriales de Fredericton :

- Arrêté R-6, Arrêté portant sur la réglementation des propriétaires et exploitants de taxi de Fredericton, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté S-15, Arrêté sur les zones d'incendie de la ville de Fredericton, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté S-19, Arrêté de nuisance, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté T-1, Arrêté visant à réglementer la circulation, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté T-6, Arrêté concernant les autobus publics, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté T-7, Arrêté concernant les parcomètres, les zones de stationnement et les horodateurs, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté T-9, Arrêté concernant le transport en commun Fredericton, et les modifications s'y rattachant;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE ces nominations resteront en vigueur jusqu'à ce que Jacob Robert LOWTHER et Azeem HASSAN ne soient plus employés par Garda Canada Security Corporation ou jusqu'à ce que leur nomination en vertu de la présente résolution soit annulée par le conseil municipal, selon la première éventualité.

RAPPORT DU COMITÉ SUR LA COMMUNAUTÉ HABITABLE

Adoption des niveaux de service pour Parcs et arbres – Sentiers

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton adopte par la présente les normes de niveau de service mises à jour pour Parcs et arbres de Fredericton – Sentiers, afin de fournir des lignes directrices qui serviront à planifier, construire, entretenir, surveiller, ajuster et évaluer les normes de service relatives aux sentiers;

QUE le personnel utilise ces normes de niveau de service pour apporter des

changements mesurés aux services et proposer des concepts qui feront l'objet de discussions et d'un examen ultérieur par le conseil municipal.

RAPPORTS DU COMITÉ PLÉNIER

Acquisition d'une partie du 22, avenue Eatman

IL EST RÉSOLU QUE, par la présente, le conseil municipal de Fredericton autorise et approuve l'acquisition d'une partie de ± 8 m² du 22, avenue Eatman, SNB NID 01558584, de D&L Property Management Ltd. pour la somme de mille dollars (1000 \$), plus taxes et rajustements applicables, sous réserve des conditions; autorise la mairesse et la secrétaire municipale à signer tous les documents juridiques nécessaires pour faciliter cette transaction.

Dénomination de la salle principale du nouveau centre des arts de la scène

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton charge le directeur général d'informer le conseil d'administration de Fredericton Playhouse Inc. que la salle principale du nouveau centre des arts de la scène (Hawkes Centre for the Arts) ne sera pas nommée afin de pouvoir, à l'avenir, bénéficier de dons supplémentaires.

Échange de terrains et acquisition – chemin Reserve et rue St. Mary's

IL EST RÉSOLU QUE, par la présente, le conseil municipal de Fredericton déclare excédentaire une parcelle de ±1 801 m² de chemin Reserve située près de la rue Saint Mary's et en autorise et approuve la cession à la société 601557 NB Ltd. en échange d'une parcelle d'environ 864 m² identifiée comme les parcelles SNB PID 1424233, 01424241 et 1 424 258, sous réserve des conditions, en plus d'autoriser la mairesse et la secrétaire municipale à signer les documents juridiques nécessaires pour réaliser cette transaction.

QUE le conseil municipal de Fredericton donne aux Services juridiques l'autorisation et l'ordre de préparer un arrêté approprié visant la fermeture d'une partie de ±1 801 m² du chemin Reserve;

IL EST RÉSOLU QUE, par la présente, le conseil municipal de Fredericton autorise et approuve l'acquisition d'une parcelle de ±232 m² de 402, rue St. Mary's, Fredericton, N.-B. (SNB NID 75549550), de 601 557 N.B. Inc., pour la somme de vingt-trois mille dollars (23 000,00 \$), plus taxes et rajustements applicables, sous réserve des conditions; autorise la mairesse et la secrétaire municipale à signer tous les documents juridiques nécessaires pour faciliter cette transaction.

QUE, par la présente, le conseil municipal de Fredericton autorise et approuve l'acquisition d'un terrain situé près de l'avenue Highland (SNB NID 1533231), de

601 557 N.B. Inc., pour la somme de cent seize mille cent soixante-dix dollars (116 170,00 \$), plus taxes et rajustements applicables, sous réserve des conditions; autorise la mairesse et la secrétaire municipale à signer tous les documents juridiques nécessaires pour faciliter cette transaction.

ADOPTÉ

POINT RETIRÉ DES RÉOLUTIONS EN BLOC

RAPPORTS DU COMITÉ SUR LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE ET LA PLANIFICATION DE LA CROISSANCE

Projet de nouvel arrêté relatif à la zone de conservation du patrimoine

Proposé par : Margo Sheppard, conseillère municipale

Appuyé par : Jason LeJeune, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton autorise et charge l'avocate de la municipalité de rédiger un nouvel arrêté relatif aux zones de conservation du patrimoine, sur la base des informations contenues dans le rapport du Comité sur la prospérité économique et la planification de la croissance, daté du 19 janvier 2026, et joint en annexe.

ADOPTÉ

Motion supplémentaire

Proposé par : Margo Sheppard, conseillère municipale

Appuyé par : Jason LeJeune, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE le projet de lignes directrices en matière d'aménagement et le projet d'arrêté sur le patrimoine fassent l'objet d'une consultation publique, actuellement prévue le 25 février, sous réserve d'une recommandation du Comité de sauvegarde du patrimoine

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbaux de séances ordinaires : 24 novembre et 8 décembre 2025

Proposé par : Mark Peters, conseiller municipal

Appuyé par : Ruth Breen, conseillère municipale

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton approuve par la présente les procès-verbaux des séances ordinaires des 24 novembre et 8 décembre 2025.

ADOPTÉ

PREMIÈRE ET DEUXIÈME LECTURES D'ARRÊTÉS

Arrêté Z-5.358 – 501, rue Gibson – Rezoning (Gibson Gardens a/s d'Eric Price)

Arrêté Z-5.358, Arrêté modifiant l'Arrêté Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton

- Réception du rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme
- Audition des oppositions et appuis
- Première lecture de l'arrêté Z-5.357, par titre
- Deuxième lecture de l'arrêté Z-5.357, par titre

Proposé par : Eric Megarity, conseiller municipal

Appuyé par : Jocelyn Pike, mairesse adjointe

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton reçoive par la présente le rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme, daté du 22 janvier 2026, recommandant l'approbation d'une demande faite par Eric Price, au nom de Gibson Gardens, visant à rezoner une partie du 501, rue Gibson, de Zone multirésidentielle 2 (MR-2) en Zone résidentielle 1 (R-1) et de Zone résidentielle 1 (R-1) en Zone multirésidentielle 2 (MR-2) afin de permettre le déplacement de l'allée vers la partie multirésidentielle et du terrain R-1, sous réserve de conditions.

ADOPTÉ

Audience publique :

Madame la mairesse Kate Rogers ouvre le processus d'audience publique.

La secrétaire municipale, Jennifer Lawson, déclare que son bureau n'a reçu aucune lettre d'appui ou d'opposition.

Madame la mairesse invite le demandeur à s'exprimer au projet d'arrêté.

- Le demandeur, Eric Price, est présent en ligne pour répondre aux questions du conseil.

Madame la mairesse invite toute personne souhaitant s'exprimer en faveur ou en défaveur du projet d'arrêté à prendre la parole.

- Aucun membre du public ne souhaite prendre la parole.

La mairesse Rogers conclut le processus d'audience publique.

Proposé par : Eric Megarity, conseiller municipal

Appuyé par : Jocelyn Pike, mairesse adjointe

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède à la première lecture par titre de l'arrêté Z-5.358, Arrêté modifiant l'arrêté Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton.

ADOPTÉ

Proposé par : Eric Megarity, conseiller municipal

Appuyé par : Jocelyn Pike, mairesse adjointe

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède à la deuxième lecture par titre de l'arrêté Z-5.358, Arrêté modifiant l'arrêté Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton.

ADOPTÉ

TROISIÈME LECTURE D'ARRÊTÉS

Arrêté A-24.2 – Modifications relatives à l'organigramme de la Force policière de Fredericton

Arrêté A-24.2, Arrêté modifiant l'arrêté A-24, Arrêté concernant le service de protection policière dans la ville de Fredericton

- Lecture du sommaire
- Troisième lecture de l'arrêté A-24.2, par titre

Proposé par : Eric Megarity, conseiller municipal

Appuyé par : Greg Ericson, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE, conformément au paragraphe 15(4) de la *Loi sur la gouvernance locale*, le conseil municipal de Fredericton autorise la lecture d'un sommaire de l'arrêté A-24.2, Arrêté modifiant l'arrêté A-24, Arrêté concernant le service de protection policière dans la ville de Fredericton.

ADOPTÉ

Proposé par : Eric Megarity, conseiller municipal

Appuyé par : Greg Ericson, conseiller municipal

ATTENDU QUE les municipalités peuvent adopter des arrêtés en application de la *Loi sur la gouvernance locale* et que le conseil municipal autorise la lecture d'un sommaire de l'arrêté A-24.2;

IL EST RÉSOLU QUE, par la présente, le conseil municipal de Fredericton donne lecture du sommaire de l'arrêté comme suit : le projet d'arrêté A-24.2 a pour but de modifier l'arrêté A-24, Arrêté concernant le service de protection policière dans Fredericton, en abrogeant l'annexe A et en la remplaçant par une annexe A à jour de la structure organisationnelle de la Force policière de Fredericton; QUE ledit arrêté fasse l'objet d'une troisième lecture par titre.

ADOPTÉ

PRÉSENTATION PUBLIQUE D'ARRÊTÉS

Arrêté Z-6.13 – Reclassification d'un terrain de Parcs et espaces ouverts à Grandes institutions au 750, rue Prospect – modification du plan municipal

Arrêté modifiant l'arrêté Z-6, Arrêté relatif à l'adoption d'un plan municipal pour la ville de Fredericton

Jennifer Lawson, secrétaire municipale, donne lecture de la présentation publique de l'arrêté Z-6.13, informant le public du projet de modification du plan municipal visant à reclasser un terrain situé au 750, rue Prospect, passant de la catégorie « Parcs et espaces ouverts » à la catégorie « Grandes institutions », et précisant que l'arrêté peut être consulté par le public sur le site web et en personne au bureau de la secrétaire municipale.

Arrêté Z-6.14 – Reclassification d'une partie du NID 60202587 d'Entreprises et industries à Grandes institutions sur la rue Blizzard – modification du plan municipal

Arrêté modifiant l'arrêté Z-6, Arrêté relatif à l'adoption d'un plan municipal pour la ville de Fredericton

Jennifer Lawson, secrétaire municipale, donne lecture de la présentation publique de l'arrêté Z-6.14, informant le public du projet de modification du plan municipal visant à reclasser une partie du PID 60202587, située sur la rue Blizzard, de la zone « Entreprises et industries » à la zone « Grandes institutions », et précisant que l'arrêté peut être consulté par le public sur le site web et en personne au bureau de la secrétaire municipale.

RAPPORTS DE COMITÉ

Comité sur la prospérité économique et la planification de la croissance (29 janvier 2026)

Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 9 février 2026

Le conseiller municipal Jason LeJeune, président du Comité sur la prospérité économique et la planification de la croissance, présente les points saillants suivants de sa réunion du 29 janvier 2026 :

1. Présentation des activités de développement en fin d'année 2025 par Melisa Tang Choy, urbaniste;
2. Présentation récapitulative des activités relatives aux logements secondaires en 2025 par Marcello Battilana, directeur adjoint – Planification et Aménagement;
3. Projet de nouveau arrêté relatif à la zone de conservation du patrimoine – Rapport administratif présenté par Ken Forrest, directeur – Planification et Aménagement, et Laura Acton, urbaniste;
4. Analyse urbanistique et patrimoniale des 373, 375, 401 et 411, avenue University, présentée par Juan Estepa, gestionnaire – Planification urbaine.

Comité de la sécurité publique (5 février 2026)

Le conseiller municipal Eric Megarity, président du Comité de la sécurité publique, présente les points saillants suivants de sa réunion du 5 février 2026 :

1. Point sur le Comité de suivi des recommandations en matière de sécurité communautaire – présentation par Steven Hart, directeur général;
2. Point sur le rapport Scott concernant les services de la Force policière de Fredericton – présentation par le chef de police Gary Forward.

RAPPORTS DU COMITÉ PLÉNIER

Cession du 70, rue Liverpool au gouvernement du Nouveau-Brunswick – Cession d'un terrain pour la construction d'une nouvelle école

Proposé par : Greg Ericson, conseiller municipal

Appuyé par : Kevin Darrah, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE, par la présente, le conseil municipal de Fredericton déclare excédentaire et approuve la vente conditionnelle du 70, rue Liverpool (PID 01482629) à Fredericton, Nouveau-Brunswick, au gouvernement du Nouveau-Brunswick, représenté par le ministre des Transports et de l'Infrastructure, pour un montant de 1 490 000 \$, sous réserve des conditions; autorise la mairesse et la secrétaire municipale à signer tous les documents juridiques nécessaires pour faciliter cette transaction.

ADOPTÉ

Élimination des armes à feu de type P320 par la Force policière de Fredericton

Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 9 février 2026

Proposé par : Jocelyn Pike, mairesse adjointe
Appuyé par : Bruce Grandy, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton autorise et approuve par la présente l'accord conclu entre The City of Fredericton et le Comité des commissaires de police de Saint John concernant la vente et le transfert de pistolets (« l'accord »);

QUE la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer l'entente au nom de la Municipalité ainsi que tout autre document juridique nécessaire pour faciliter l'exécution de l'entente et de la présente résolution.

ADOPTÉ

MOTION EXCUSANT UNE ABSENCE

Proposé par : Margo Sheppard, conseillère municipale
Appuyé par : Steven Hicks, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE la conseillère municipale Cassandra LeBlanc soit excusée de la séance ordinaire du 9 février 2026.

ADOPTÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Margo Sheppard, conseillère municipale
Appuyé par : Bruce Grandy, conseiller municipal

IL EST RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20 h 5.

ADOPTÉ

Kate Rogers
Mairesse

Jennifer Lawson,
Secrétaire municipale